

COMPTE RENDU

Séance du mercredi 6 septembre 2023

Membres de la Commission

Marc PAPINUTTI	Président
Floran AUGAGNEUR	Vice-président
Ilaria CASILLO	Vice-présidente
Anne BERRIAT	
Loïc BLONDIAUX	
Jean-Pierre BOMPARD	
Pascal CLOUAIRE	
Cécile GALLIEN	
François GILLARD	
Jérémie GODET	
Mireille HEERS	
Dominique HOESTLANDT	
Jean-Pierre PONT	
Marie-Françoise SEVRAIN	
Ginette VASTEL	

Pouvoirs

Loïc BLONDIAUX
Christophe DAGUE
Mireille HEERS
Thierry LATASTE
Constance MARECHEL-DEREU
Kristina PLUCHET
Jean-Michel THORNARY

Salariées et salariés de la CNDP

Patrick DERONZIER, directeur
Sylvie BLUMENKRANTZ, assistante du président
Dimitra FINIDORI, chargée de mission
Florent GUIGNARD, chargé de mission
Elaura MAILLARD, chargée de mission
Marie-Liane SCHUTZLER, chargée de mission
Lia CORAZZA, stagiaire

La séance se tient en visioconférence.

Le Président Marc Papinutti ouvre la séance de la Commission nationale à 9h00 après s'être assuré que le quorum est atteint.

NOUVELLES SOLLICITATIONS

I. NOUVELLES SAISINES (L121-8-I CE)

- **Projet de construction de deux usines de production de composants pour batteries électriques et d'une usine de recyclage de batteries (ORANO, XTC, New Energy, RTE, Air Liquide Industries)**

Présentation par :

ORANO

Didier David, directeur du projet batteries
Thomas Brion, directeur e projet PCAM/CAM

XTC New Energy

Long Jiang, directeur général
Michael Wentao Liu, directeur régional, Europe and North America

Air Liquide France Industrie

David Vitoux, Business Developer – Large Industries

RTE

François Maillard, pilote de projets
Anaïs Thevenet, chargée d'études concertation environnement

Interprètes :

Gang Wei
Nanxue Shi

PARIMAGE (AMO)

Aurélie Picque

Par courrier transmis le 25 août 2023, Orano, XTC New Energy, RTE et Air Liquide Industries ont saisi la CNDP sur ce projet.

Les responsables de projet présentent le contexte et les caractéristiques techniques du projet. Ils présentent les enjeux socio-économiques et les impacts du projet, ainsi que le calendrier prévisionnel de la concertation.

Les échanges entre les membres de la Commission et les responsables de projet ont porté sur :

- la coordination à prévoir avec les concertations concernant les autres projets relevant du même secteur d'activité dans le Dunkerquois et notamment celle du projet Prologium;
- les éléments d'information disponibles sur les enjeux environnementaux du projet et sur les risques (matières entreposées notamment).

Après délibération à huis clos, la Commission nationale décide d'organiser une concertation préalable sous l'égide de MM. Christophe Bacholle et Jean-Louis Laure et de Mme Anne-Marie Royal.

- **Projet EMILI d'exploitation d'un gisement de lithium sur le site de Beauvoir dans l'Allier et de sa transformation**

Présentation par :

IMERYS

Guillaume Delacroix, Senior Vice President Performance Minerals EMEA
Vincent Gouley, Communication & Sustainability Director, Lithium Projects
Daniela Liebetegger, Social Performance & Stakeholder Management
Alan Parte, Vice President

RTE

Julien Fontaine, responsable projets
Daniel Valette, responsable projet

PARIMAGE (AMO)

Aurélie Picque

Par courrier du 13 juillet 2023, IMERYS et RTE ont saisi la CNDP pour le projet d'exploitation de gisement de lithium et de sa transformation à Beauvoir.

Les responsables de projet présentent le contexte et les caractéristiques techniques du projet. Ils présentent les enjeux socio-économiques et les impacts du projet, ainsi que le calendrier prévisionnel de la concertation.

Les échanges entre les membres de la Commission et les responsables de projet ont porté sur :

- l'emplacement des sites non connus au stade de la saisine : la localisation de la station de chargement et du site de conversion et la nécessité de connaître la localisation de ces sites avant le début du débat public voire d'attendre le débat pour définitivement choisir ;
- l'origine et la quantité de la ressource en eau nécessaire ;
- les enjeux environnementaux du projet et les études environnementales disponibles ;

- la répartition des emplois créés entre les différentes infrastructures du projet prévues;
- la durée d'exploitation de la mine à prévoir ;
- les enseignements tirés par le MO des réunions publiques qu'il a déjà organisées avant de saisir la CNDP.

Compte tenu de ces éléments et après délibération à huis clos, la Commission nationale décide qu'il y a lieu d'organiser un débat public et désigne M. Mathias Bourrissoux, président de la Commission particulière du débat public (CPDP).

II. DEMANDES DE DESIGNATION DE GARANT ET DE GARANTE (L.121-17 CE)

• Contournement routier Sud-Ouest de Cherbourg-en-Cotentin

Par courrier du 21 août 2023, le Conseil départemental de la Manche sollicite la CNDP pour la désignation d'un garant ou d'une garante en vue de l'organisation d'une concertation préalable.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale désigne M. Bruno Bousson, garant de la concertation préalable.

• Amélioration de la desserte ferroviaire entre Lille, le Val de Sambre et l'Avesnois

Par courrier du 31 août 2023, SNCF Réseau sollicite la CNDP pour la désignation d'un garant ou d'une garante en vue de l'organisation d'une concertation préalable.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale désigne M. Jean Raymond WATTIEZ garant de la concertation préalable.

PROCÉDURES EN COURS

I. Désignation de nouveaux membres de CPDP (L. 121-8-I)

• Débats publics sur la planification en mer et l'éolien

Marc Papinutti se déporte. Ilaria Casillo assure les fonctions de présidente sur ce dossier

La CNDP a décidé le 5 avril 2023 de l'organisation de 4 débats publics sur la révision des volets stratégiques des documents stratégiques de façades.

Après délibération à huis clos, deux membres de commissions particulières sont nommés pour compléter deux commissions particulières de débat public (CPDP):

- Mme Dominique LANCRENON, membre de la commission particulière de débat public (CPDP) sur la révision du volet stratégique des documents stratégiques de la façade Manche Est - Mer du Nord.
- M. Thomas CHANGEUX, membre de la commission particulière de débat public (CPDP) sur la révision du volet stratégique des documents stratégiques de la façade méditerranée.

II. Nomination de garant et de garante (L121-14)

- **Projet d'incinérateur de Toulouse-Mirail**

Après délibération à huis clos, la Commission nationale désigne Mme Isabelle BARTHE garante de la concertation continue en complément de Mme RICHARD-FERROUDJI.

III. Reddition des comptes (L121-8-I) et lancement de la concertation continue (L.121- 14)

- **Programme nouveaux réacteurs nucléaires et projet de réacteurs EPR 2 à Penly**

Présentation par :

EDF

Caroline Dionisi, responsable direction Permitting du projet EPR 2

Antoine Ménager, responsable débat public pour le projet EPR2

Brigitte Fargevielle, coordination des concertations

RTE

Arthur Audouard, responsable de projets d'ingénierie

Membres de la CPDP :

Michel Badré

Isabelle Barthe

Jean-Pierre Bompard

Carmen Bouley-de-Santiago

Sabine Girard

Mael Goumri

Juliette Rohde

Le débat public sur ce projet s'est achevé le 27 février 2023 et son bilan, ainsi que son compte-rendu, ont été rendus publics le 26 avril 2023. Les responsables du projet ont rendu publics les enseignements qu'ils tiraient du débat public le 28 juin 2023 et la ministre de la Transition énergétique a répondu par courrier du 31 juillet 2023. Ces documents sont publiés sur les sites de la CNDP et des maîtres d'ouvrages.

Les responsables du projet informent que le projet est poursuivi.

Le Président de la CPDP souligne que nombre de questions posées par le public restent sans réponse ou ont reçu des réponses très générales.

Les questions des membres de la Commission ont notamment porté sur le financement du projet, ainsi que du programme et son avancée à prévoir compte tenu des engagements de l'Etat. Il est d'ailleurs relevé que l'Etat n'a pas répondu de manière circonstanciée aux questions qui lui ont été posées par le public.

Les responsables du projet quittent la réunion. Les échanges se poursuivent entre la CPDP et les membres de la Commission.

La CNDP rend un avis qui souligne que la plupart des questions restent ouvertes et recommande que des réponses soient apportées dès le début de la concertation continue et notamment que l'Etat apporte des réponses sur la politique énergétique à venir, sur l'économie et le financement du projet, ainsi que des éléments relatifs aux combustibles, aux déchets et aux risques liés au dérèglement climatique.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale désigne Jean-Pierre Bompard, Jacques Roudier et Isabelle Jarry, garants et garante de la bonne information et participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique.

- **Projet de prolongement du tramway T10 à Clamart vers la future ligne 15 du métro**

Présentation par :

Ile-de-France Mobilités

Yves Dantec, chef de département Projets de Surface 1

Sandrine Artis, cheffe de département concertation et information

Olivier Mahieu, chargé de projet BHNS et tramway

Carmen Coq, chargée de mission concertation et information

Garantes de la CNDP:

Dominique Ganiage

Sylvie Haudebourg

Lors de la séance du 6 juillet 2022, la CNDP a décidé d'une concertation préalable sur le projet de prolongement du Tramway 10 à Clamart vers la future ligne 15 du métro sous l'égide de deux garantes Mmes Dominique Ganiage et Sylvie Haudebourg.

La concertation s'est déroulée du 27 février au 24 avril 2023.

Lors de la séance plénière, le porteur de projet présente en quoi la concertation a modifié son projet ainsi que les principales réponses données aux recommandations des garantes.

Les échanges entre les membres de la commission et le maître d'ouvrage ont porté notamment sur la nécessaire mise à jour des études de trafic et le maître d'ouvrage s'est engagé à les réactualiser.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale acte le bilan des garantes ainsi que la réponse du responsable du projet et rend un avis qui constate notamment l'engagement pris par le maître d'ouvrage d'examiner et d'évaluer certaines alternatives, dans le cadre de la concertation continue et d'organiser une réunion publique de présentation des enseignements tirés de la concertation ainsi que la mise en place d'un dispositif de dialogue avec le territoire via le site de la concertation et la possibilité pour le public de continuer à s'exprimer en ligne.

La Commission nationale recommande notamment au MO d'apporter un soin particulier à l'implication des publics mobilisés et souhaitant être associés à l'élaboration du projet et qu'il veille à la diffusion rapide et au partage en temps voulu des études et informations complémentaires annoncées, de la part d'Île-de-France Mobilités, de l'Autorité environnementale ainsi que du Secrétariat général pour l'Investissement.

La Commission nationale désigne Mme Sylvie Haudebourg garante pour garantir la bonne information et participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique.

IV. Présentation du dossier de concertation, des modalités et du calendrier (L 121-8-I, L 121-8-II)

- **Projet de « gigafactory » de cellules et inlays de batteries solides à Dunkerque (Prologium)**

Présentation par :

PROLOGIUM

Gilles Normand, Europe President & EVP Global Development

Pascal Cerruti, Communication, Press and Public Relations Director

Emily Chang, Marketing Specialist

Amina Bensafi, Environmental Health and Safety department EHS manager

James Chou, Europe Manufacturing Center Vice President

Calvin Hsieh, Central Management office and Manufacturing Section Vice President

ChaoChia HSU, senior Manager Expansion Project

Michael Pan, senior engineer Expansion Project

Yh Chen administrator Expansion Project

Susan Cheong, senior Director Business Management

Karen Wang, account Manager Business Management

Jon Dang, account Manager Business Management

Interprètes

Shipo Weng

Yves Yeh

Christina Liu

RTE

Pascal Derache, directeur de projet en concertation

Julie Hauspie, chargée de communication

Ethics

Stéphane Pedeloup, directeur associé

Manon Veyret, consultante

Léa Mothe, consultante

Lorraine Auffray, consultante

Garant.e.s de la CNDP:

Jean-Louis Laure

Anne-Marie Royal

Les responsables du projet présentent le dossier du maître d'ouvrage (DMO) et s'ensuit un échange avec les membres de la Commission.

Les responsables du projet quittent la réunion. Les échanges se poursuivent entre les garant.e.s et les membres de la Commission. Ils portent sur la nécessité de soumettre au public des informations sur le besoin global en énergie sur l'ensemble de la zone et sur la nécessité de coordonner cette concertation avec celle à venir concernant le projet Orano, XTC New Energy, RTE, Air Liquide Industries de construction d'usines de production de composants pour batteries électriques et d'une usine de recyclage de batteries.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale valide le DMO.

- **Projet de construction d'une unité de fabrication de cellules et modules photovoltaïques (Holosolis)**

Présentation par :

HOLOSOLIS

Jan Jacob Boom-Wichers, président

Jan-Maarten Van den Hoek , directeur administratif et financier

Elise Bruhat, directrice stratégie Industrielle

RTE

Cyril Gregory, manager de pôle service concertation environnement tiers

Fabrice Naturel, responsable d'études concertation environnement

Mathieu Pafundi, responsable projets concertation et manager de projet

Shirley Benoit-Lukowiak, chargée d'études concertation environnement

FRANCOM (AMO)

Audrey Darmian, consultante, directrice des études

Les garant.e.s de la CNDP

Bernard Christen

Valérie Trommetter

Les responsables du projet présentent le dossier du maître d'ouvrage (DMO), qui est suivi d'un échange avec les garant.e.s puis les responsables du projet quittent la réunion.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale valide le DMO.

- **Projet d'écopole de la prairie des Mauves à Nantes**

Présentation par :

Nantes métropole

Mahel Coppey, vice-présidente déchets, économie circulaire et ESS

Robin Salecroix, vice-président à la politique de l'eau et de l'assainissement

Philippe Gilles, directeur du cycle de l'eau

Gaëtan Le Roy, ingénieur projet

Mauricette Chapalain, directrice déchets

Laurianne Briatte, responsable du service traitement et valorisation (déchets)

Clémence Legay, ingénieur projet (déchets)

Sébastien Guimard, directeur démocratie et stratégie

Marielle Barre-Villeneuve, chargée de projet (démocratie et stratégie)

NeoRama(AMO)

Damien Chanal, chef de projet

Les garant.e.s de la CNDP :

Karine Besses

Renaud Dupuy

Alain Radureau

Les responsables du projet présentent le dossier du maître d'ouvrage (DMO), s'ensuit un échange avec les membres de la Commission qui a notamment porté sur :

- l'incidence de la localisation du projet et la participation du public résidant de manière informelle sur le site de la décharge de la prairie des Mauves ;
- la participation des populations concernées par le traitement de leurs déchets mais éloignées de la métropole de Nantes.

Les responsables du projet quittent la réunion. Les échanges se poursuivent entre les garant.e.s et les membres de la commission. Ils portent sur la nécessité de compléter les modalités d'information et de participation pour permettre l'information et la participation du public résidant sur le site de la décharge de la prairie des Mauves.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale valide le DMO sous réserve des compléments demandés.

- **Projet de construction d'usines de méthanol et kérosène bas carbone à Lacq et Pardies (Elyse Energy)**

Présentation par :

Elyse Energy

Benoît Decourt, associé en charge des relations institutionnelles

Ludovic Izoird, associé en charge de la direction opérationnelle

Manuel Arbona Vidal, directeur du développement

Mélissa Ressicaud Chevalier, directrice du programme Méthanol

Mathieu Hoyer, directeur du programme carburants d'aviation durables

Alexandre Garnier, chef de projet développement biokérosène

RTE

Jean-Michel Pignal

NeoRama, AMO concertation

Diane Beaucard, directrice

Ophélie Jovelin, cheffe de projet

Laurie Dussarat, cheffe de projet

Les garant.e.s de la CNDP :

Virginie Allezard

Sébastien Cherruau

Marion Thenet

Les responsables du projet présentent le dossier du maître d'ouvrage (DMO), s'ensuit un échange avec les membres de la Commission

Les responsables du projet quittent la réunion. Les échanges se poursuivent entre les garant.e.s et les membres de la Commission.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale valide le DMO.

V. Demande d'expertise– Projet de création d'une boucle multimodale d'accès aux 2 rives de la vallée de la Dordogne

Marc Papinutti se déporte. Floran Augagneur assure les fonctions de président sur ce dossier.

Lors de la séance du 26 juillet 2023, le Conseil départemental de Dordogne a sollicité la CNDP en conséquence de la décision du 21 juillet du préfet de la Dordogne, mettant en œuvre le droit d'initiative sur saisine de 3 associations (SEPANSO Dordogne, Sauvegarde de la vallée de la Dordogne, Patrimoine-Environnement) et 2 communautés de communes (Vallée de la Dordogne et Forêt Bessède, Sarlat Périgord Noir) lui imposant une concertation CNDP avec garant.

Brigitte FARGEVIEILLE et Roland PEYLET ont été désigné.e.s garante et garant pour cette concertation.

L'étude de contexte menée par les garant.e.s met en exergue la nécessité de disposer d'une expertise indépendante pour analyser les études déjà réalisées par le porteur de projet sur les effets de diverses options de déconstruction sur le milieu naturel.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale décide qu'il y a lieu de mener une expertise.

Marc Papinutti